

la sueur coule de son front : « Mon Père ! dit-il, détournez de moi ce calice ; cependant, que votre volonté s'accomplisse et non la mienne ! » Trois fois il descend vers ses disciples, et trois fois il les trouve endormis. Sans doute, par cet exemple de la faiblesse des amitiés humaines, il veut nous apprendre à mettre en Dieu seul notre espérance. Avant d'expirer sur la croix, il pria pour ses bourreaux ; mais cet exemple sublime serait infructueux, on refuserait de croire que l'imitation en soit possible, s'il n'était précédé de toutes les souffrances ressenties au Mont des Oliviers. Nous voyons dans le Christ la faiblesse de notre nature et l'élévation à laquelle peut nous faire atteindre la religion qu'il enseigne.

Demander que l'homme soit impassible, c'est parler en stoïcien et non pas en chrétien ; c'est prétendre surpasser le divin modèle ; c'est oublier que le Christianisme est une religion d'amour, et que pour la connaître et la suivre, il faut nous garder surtout d'endurcir notre âme.

A continuer.

LE LIBÉRATEUR DANIEL O'CONNELL.

Suite.

Après cette excursion méridionale, qui avait surtout en vue la santé de sa femme, O'Connell retourna à Dublin poser les bases de la grande association catholique qui, après six années de lutttes, emporta l'émancipation.

On a raconté que « deux hommes égaux par l'éloquence se rencontrèrent chez un ami commun. Patriotes tous deux, et tous deux assez jeunes encore, ils versaient des larmes sur le sort de l'Irlande. C'était Sheil et O'Connell. Soutenus l'un par l'autre, ils résolurent d'arracher enfin cette « population à son apathie, en fondant une vaste association catholique. » Ce tableau est charmant ; mais la vérité que nous devons à l'histoire et à la mémoire d'O'Connell nous oblige de dire que telle ne fut pas l'origine de l'association catholique.

Sans méconnaître les services éminents rendus par M Sheil dans la grande lutte qui va s'engager, il ne peut prétendre à la gloire d'avoir partagé avec O'Connell la première idée de cette association. Les tentatives faites antérieurement par l'agitateur prouvent qu'il avait depuis longtemps conçu le projet qu'il allait réaliser. Il n'attendait que le moment opportun de le mettre à exécution.

Dans le printemps de 1823, O'Connell alla visiter un de ses amis à Glenculhen, dans le comté de Wicklow ; il y rencontra M. Sheil. Après le dîner, O'Connell exposa aux personnages qui se trouvaient réunis le projet d'association qu'il avait conçu.

M. Sheil, loin de l'encourager, exprima l'opinion que ce plan ne lui semblait pas devoir réussir, et il ajouta que d'ailleurs le moment n'était pas encore arrivé d'organiser une nouvelle association. M. O'Connell défendit son projet avec une conviction profonde, et s'écria : « *S'il ne marche pas, je le ferai marcher !* » Il tint parole.

Peu de jours après (mai 1823) l'association catholique tenait sa première séance, et O'Connell en jetait les bases. Afin qu'elle ne tombât pas sous le coup de la loi, il fut déclaré que l'association n'aurait et n'exercerait aucune autorité déléguée. Les membres devaient être de deux classes. Les uns devaient payer 25 fr. par an, et les autres 1 fr. 20c. Les souscripteurs seuls pouvaient assister aux réunions et prendre part à ses délibérations. L'association avait pour objet d'obtenir, *par toutes les voies légales*, l'émancipation des catholiques. Les membres se montrèrent assez punctuels à ce premier meeting, mais le zèle se ralentit bientôt. En 1824, dix mois environ après sa formation, l'agitateur dut plusieurs fois se retirer sans ouvrir la séance, parce qu'il ne pouvait réunir les dix membres qui devaient être présents pour que le comité de l'association délibérât. C'est à cette époque qu'il faut placer l'anecdote suivante, si souvent racontée :

Le lieu où se tenaient les réunions se composait de deux pièces situées sur la boutique d'un libraire. Trois heures et demie, moment de la séparation, allaient sonner, et sept membres seulement avaient été au rendez-vous. O'Connell entend parler dans la librairie ; il s'y précipite, et aperçoit deux étudiants en théologie du grand séminaire de Maynooth. D'après les règlements, tous les ecclésiastiques étaient membres honoraires de l'association. O'Connell les invita à le suivre ; mais s'apercevant qu'ils hésitaient, il les poussa devant lui, et un huitième membre étant arrivé sur ces entrefaites, O'Connell entra dans la salle en s'écriant : « Nous sommes en nombre, la séance est ouverte. » Il prit aussitôt la parole et exposa les améliorations dont il croyait l'association susceptible.

Il développa bientôt après son plan admirable des petites souscriptions mensuelles appelées *la rente catholique*, destinée à fournir des ressources assurées à l'association. L'Irlande fut bientôt enveloppée comme par un réseau. Chaque curé de village se fit percepteur. C'est chez eux qu'on signalait les pétitions, c'est chez eux qu'on payait l'impôt. Afin d'intéresser tous les catholiques sans exception au succès de cette gigantesque entreprise, il fut arrêté que toutes les personnes qui pourraient payer deux liards par semaine seraient membres de l'association. Il suffisait d'aller inscrire son nom sur un registre déposé chez son curé et d'acquiescer intégralement cette somme. Ce système parut si ingénieux qu'il épouvanta les orangistes ; il fut même attaqué violemment par des catholiques qui désiraient faire les choses plus grandement. O'Connell tint tête aux orages. Il répondait aux attaques de la presse et à celles de ses amis. Il n'était pas jusqu'aux ecclésiastiques qui se faisaient l'écho des critiques qu'ils entendaient dans leurs familles, et,

John O'Connell, fils de l'agitateur, raconte que ses disciples le priaient sur le plan à deux sous par mois trouvé par son père pour sauver l'Irlande. Voici quelques-unes des résolutions adoptées par l'association. Nous les reproduisons parce qu'elles sont de nature à suggérer des idées pratiques susceptibles d'application, même dans un pays où les citoyens ne jouissent pas de la liberté qui était laissée à l'Irlande esclave.

« Il sera adopté un plan de souscription appelé : *La rente mensuelle de l'émancipation.*

« Il sera nommé, dans chaque paroisse, au moins trois et au plus douze personnes chargées de recueillir des souscriptions. »

« Un rapport mensuel sera présenté à l'association sur le montant des souscriptions et les développements qui prendra ce système dans les paroisses. »

« On publiera le nom des souscripteurs, à moins qu'ils ne désirent rester inconnus. »

« Un comité composé de vingt-une personnes présidera à l'emploi des fonds. »

« La souscription mensuelle pourra varier de deux sous à cinquante, mais ne pourra excéder cette dernière somme. »

« Ce plan si simple répondit aux espérances d'O'Connell. L'association fut bientôt une puissance formidable. Le pauvre paysan, habitué jusque là à essayer tant d'injustices, se trouva efficacement protégé par l'association, qui entreprit à ses frais le redressement des griefs de tous ses membres. L'Irlande vit alors pour la première fois les magistrats orangistes hésiter au moment de prononcer une sentence inique contre un catholique, parce qu'ils savaient que l'association était prête à les poursuivre et à leur faire rendre compte de leur jugement. Les ordres de l'association devinrent des lois pour le peuple, qui se montra digne de la protection dont on le couvrait. Partout on adopta la célèbre devise de l'agitateur : *Celui qui commet un crime fortifie son ennemi.* L'Irlande se disciplinait aux leçons de celui qui fut toute sa vie possédé de la sainte folie de la liberté de sa patrie. Le génie d'O'Connell était parvenu à légaliser l'insurrection.

L'agitateur a jeté les bases de l'association catholique ; il en a fait connaître le plan, et il commence à triompher de l'indifférence contre laquelle il eut à lutter d'abord. L'association étend ses ramifications dans toutes les paroisses et substitue son action à celle du pouvoir légal. Le peuple, qui n'avait jamais connu le Gouvernement que par ses injustices et ses tyrannies, bénit l'autorité protectrice et bienfaisante qui vient se placer entre lui et ses oppresseurs. L'association gouverne en réalité l'Irlande. Ses chefs sont les représentants du pays ; ses ordres sont des lois que chacun regarde comme obligatoires. Le comité central accueille toutes les plaintes, prend ses informations et poursuit les abus. L'association perçoit un impôt toujours acquitté, parce qu'il est librement consenti. Si des élections se préparent, elle s'occupe de la révision des listes électorales, fait les frais d'inscription des électeurs catholiques et poursuit impitoyablement la radiation des orangistes qui y sont indûment portés. Elle recommande les candidats qui ont des titres à la confiance publique, et encourage les électeurs à remplir leurs devoirs. Une loi est-elle présentée aux Chambres, elle assemble son parlement. Le projet est examiné, discuté, approuvé ou condamné par l'association. Dans ce dernier cas, une adresse au peuple en signale les dangers et l'invite à envoyer immédiatement des pétitions pour demander son rejet. Un pauvre fermier est-il jeté en prison parce qu'il n'a pu acquitter la dime, l'association paie sa dette et lui rend la liberté. Un électeur consciencieux est-il chassé de sa ferme pour avoir voté contre le désir de son *landlord*, l'association le loue de son courage, le prend sous sa protection, lui accorde un secours, lui procure une ferme et voue au mépris public le propriétaire oppresseur. L'association catholique formait un gouvernement, car elle contrôlait les actes du pouvoir en même temps qu'elle dirigeait le peuple.

Cette autorité d'un nouveau genre ne travaillait pas seulement à l'éducation politique de l'Irlande ; elle faisait prendre à sa population des habitudes régulières et sociales ; elle lui enseignait ses devoirs en l'instruisant de ses droits. Elle fondait des écoles, des publi-seimens de bienfaisance ; elle recommandait la tempérance. Quand, la veille d'une élection, elle défendait au peuple de s'enivrer, il n'était pas bu une seule goutte de whiskey. On jugera de l'autorité de l'association quand on saura qu'un paysan, dans une élection de Waterford, se plaignait de toute la force de ses poumons d'avoir été battu. — « Et pourquoi n'avez-vous pas rendu les coups ? lui dit-on. — Je croyais que l'association l'avait défendu. » Put-il jamais un gouvernement qui ait exercé pareille puissance ? Or, cette autorité, qui s'était substituée au pouvoir légal, s'était constituée non dans l'ombre, mais au grand jour, sur la place publique. Ses résolutions, ses actes, les paroles de ses membres étaient livrés à la publicité. Elle avait remplacé le *meeting* nocturne par le *meeting* en plein soleil. Telle fut l'association qui gouvernait l'Irlande et qui était elle-même gouvernée par O'Connell, association qui portait le nom de *catholique*, bien qu'elle fût ouverte à tous les protestants, amis sincères de la liberté de conscience.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'association était, dans le Parlement et au dehors, l'objet d'attaques incessantes tant de la part des orangistes que de quelques amis prétendus de l'émancipation, qui croyaient ne blâmer que des excès.

A continuer.